

# Communauté de communes Cœur de Savoie

Place Albert Serraz  
BP 40020  
73802 Montmélian cedex

Tel : 04.79.84.36.27

Fax : 04.79.84.36.28

Mail : [dechets@cc.coeurdesavoie.fr](mailto:dechets@cc.coeurdesavoie.fr)

[prevention.dechets@cc.coeurdesavoie.fr](mailto:prevention.dechets@cc.coeurdesavoie.fr)



## Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets

### EXERCICE 2023

## TABLE DES MATIERES

<b>Les indicateurs techniques .....</b>	<b>4</b>
1.1 La présentation générale du service .....	4
1.1.1 Territoire desservi et fonctionnement du service .....	4
1.1.2 Le périmètre .....	4
1.1.3 Les moyens humains.....	6
1.1.4 Les faits marquants de l'année .....	7
1.2 Les ordures ménagères.....	8
1.2.1 La collecte .....	8
1.2.2 Le traitement .....	8
1.2.3 Les tonnages .....	8
1.2.4 La tarification des professionnels .....	8
1.3 Les recyclables .....	9
1.3.1 La collecte .....	9
1.3.2 Le traitement .....	9
1.3.3 Les tonnages .....	9
1.3.4 Les bornes textiles .....	10
1.4 Les déchèteries .....	11
1.4.1 Le fonctionnement .....	11
1.4.2 La mise en service des accès en déchèterie .....	12
1.4.3 Les éco-organismes.....	13
1.4.4 La recyclerie Fibr'Ethik.....	16
1.4.5 Les tonnages .....	17
1.5 Analyse des tonnages .....	19
1.6 Le plan de prévention des déchets.....	23
1.6.1 Actions mises en place en 2023.....	23
1.6.2 bilan programme des ateliers « Réduction des déchets » .....	23
<b>Les indicateurs financiers .....</b>	<b>27</b>
1.7 Budget, coût du service et financement.....	27
1.7.1 Montant global des dépenses et recettes d'investissement.....	27
1.7.2 Montant global des dépenses et recettes de fonctionnement.....	28
1.7.3 Le coût aidé du service.....	30
1.7.4 Le financement.....	32
1.8 Structure du coût	
1.8.1 La nature des charges (tous flux) .....	33
1.8.2 La nature des produits (tous flux) .....	34



1.8.3 La répartition des charges, des produits et du financ

1.9 Coût des différents flux.....	36
1.9.1 La part relative des flux dans le coût du service public .....	36
1.9.2 La couverture des charges par les produits par flux.....	37
1.9.3 Le coût des différents flux ramenés à la tonne.....	37
1.10 Evolution des coûts par flux.....	38
1.10.1 Les ordures ménagères .....	38
1.10.2 les recyclables.....	40
1.10.3 les déchèteries.....	41

## Les indicateurs techniques

### *1.1 La présentation générale du service*

#### 1.1.1 Territoire desservi et fonctionnement du service

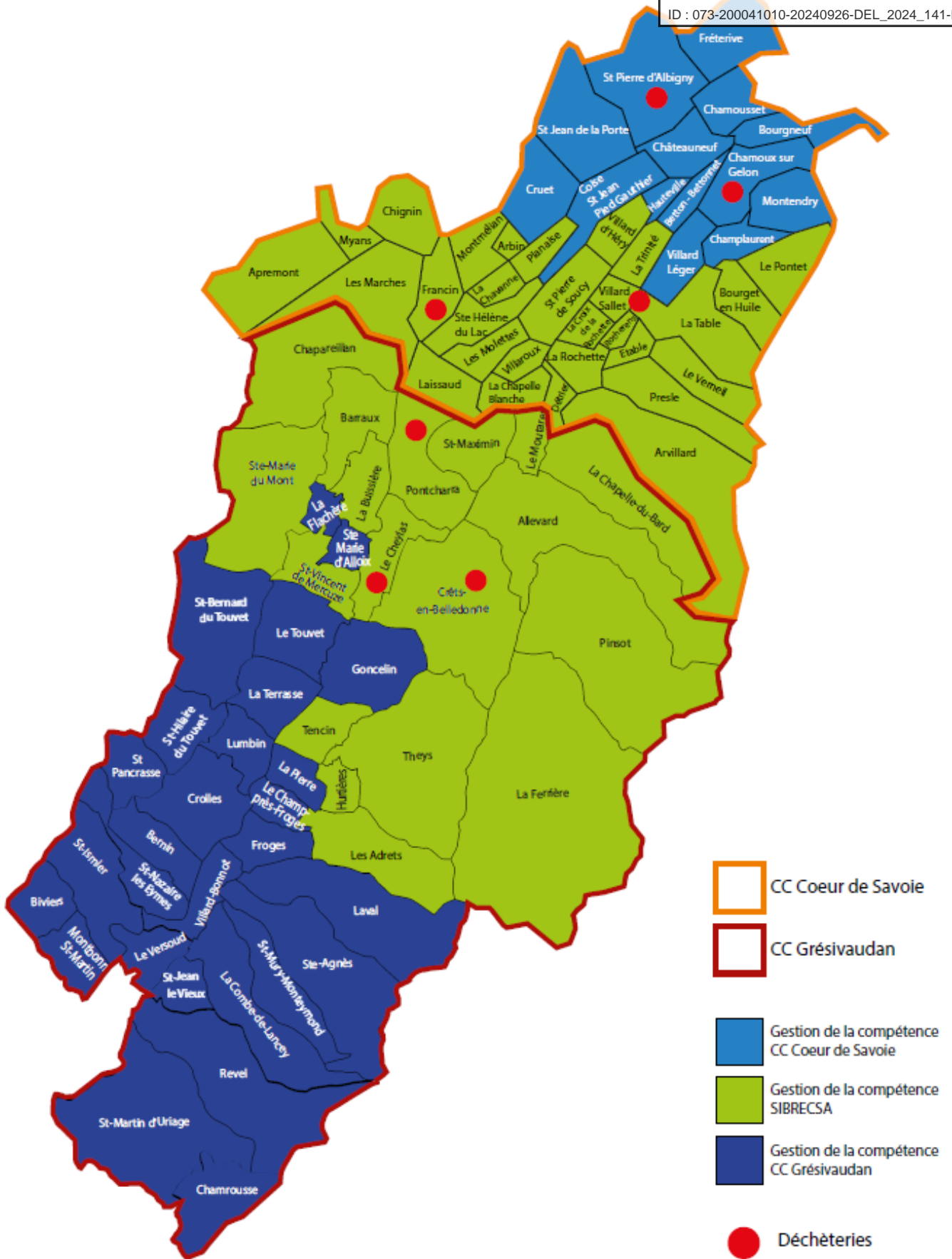
Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, avec la fusion des quatre communautés de communes, Cœur de Savoie a pris la gestion des déchets sur les 4 territoires ainsi que l'ensemble des projets initiés par les ex-communautés de communes. Les compétences déchets sont réparties de la manière suivante :

- ✓ sur les secteurs de Montmélian et de la Rochette, Cœur de Savoie a délégué la collecte ainsi que le traitement des déchets au SIBRECSA.
- ✓ sur les secteurs de Saint Pierre d'Albigny et de Chamoux, Cœur de Savoie gère la collecte et a délégué le traitement à Savoie Déchets.

#### 1.1.2 Le périmètre

La Communauté de communes Cœur de Savoie exerce la compétence collecte des déchets ménagers et assimilés pour les 14 communes des secteurs de Saint Pierre d'Albigny et de Chamoux sur Gelon. Ce rapport va ainsi concerner uniquement les communes ci-dessous.

COMMUNES	POPULATION MUNICIPALE (Insee 2023)	SUPERFICIE (km <sup>2</sup> )
BETTON BETTONNET	315	3,4
BOURGNEUF	705	6,5
CHAMOUSSET	610	6,3
CHAMOUX SUR GELON	971	10,6
CHAMP-LAURENT	32	5,1
CHATEAUNEUF	952	7
COISE - ST JEAN PIED GAUTHIER	1307	10,4
CRUET	1064	16,01
FRETERIVE	626	18,46
HAUTEVILLE	359	2,5
MONTENDRY	55	8,3
SAINT-JEAN DE LA PORTE	1036	11,01
SAINT-PIERRE D'ALBIGNY	4272	10,06
VILLARD LEGER	463	6,7
<b>TOTAL</b>	<b>12 767</b>	<b>122,34</b>



### 1.1.3 Les moyens humains

Le service « déchets » a fonctionné avec 2,3 ETP durant 6 mois puis en septembre une personne en alternance a été embauchée. Le service est composé de l'équipe suivante :

- Une personne technicienne chargée de la gestion, 1ETP
- Une personne animatrice en prévention des déchets, 1 ETP
- Une personne en alternance dédiée aux déchèteries et à la prévention, 1ETP – de janvier à aout 2023
- Une personne animatrice en prévention des déchets, particulièrement pour les biodéchets, 1ETP -de septembre à décembre 2023
- Un responsable de service, 0,3 ETP

## 1.1.4 Les faits marquants de l'année

### **Le Plan Local Prévention Déchets Ménagers et Assimilés** PLPDMA

La prévention de la production des déchets représente un véritable enjeu de société.

En 2023, le service a travaillé au renouvellement de ce plan. Trois réunions de concertation ont été menées à la fois avec les élus de la commission déchets et trois réunions avec un groupe d'habitants volontaires. Les orientations, les objectifs de réduction des déchets, les axes et actions ont été réfléchis et seront finalisés et décidés en 2024.

Le service déchets est actif pour accompagner les changements de pratiques, conseiller et aider les habitants à inscrire les nouvelles habitudes dans la durée.

Par ailleurs il est nécessaire d'expliquer aux habitants les évolutions réglementaires : les changements de consigne de tri, l'obligation de solution pour les biodéchets, les nouvelles règles de tri en déchèteries.

### **La collecte sélective**

L'année 2023 a été marquée par 2 grands changements :

- l'extension des consignes de tri
- et le passage au tri multi-matériaux.

Ces modifications impactent la collecte et les consignes de tri pour les habitants.

Un important travail de sensibilisation et d'explication des nouvelles consignes a donc été réalisé. De nombreuses animations : stands, soirées en porte à porte, visites du centre de tri et de l'Unité de valorisation énergétique et de traitement des déchets (UVETD) de Chambéry ont permis de rencontrer près de 800 personnes.

Un courrier explicatif et un mémotri aimanté ont été distribués à tous les habitants. Des sacs de tri ont été mis à disposition dans les mairies. Une campagne de communication a également été réalisée en commun avec les adhérents de Savoie Déchets.

### **Les ordures ménagères**

En 2023, 4 nouveaux sites de conteneurs semi-enterrés sur le territoire en coordination avec les communes : 1 à St Pierre d'Albigny, 2 à Champlarent, 1 à Hauteville

### **Les biodéchets :Le compostage collectif**

En 2023, le service a fortement développé les sites de compostage dits « d'établissement ».

Des installations, accompagnement et suivi du compostage en établissement ont été réalisés dans 4 structures : écoles de Villard Leger, Chamoux-sur-Gelon, Coise et mise en route du collège de St Pierre d'Albigny.

### **Le compostage individuel**

En 2023, les ventes de composteurs individuels ont été décentralisées dans différentes communes.

### **Les déchèteries :**

En avril 2023, les horaires des 2 déchèteries (St Pierre d'Albigny et Chamoux-sur-Gelon) ont été modifiés pour mieux correspondre aux usages des habitants.

4 nouvelles Responsabilités Elargies du Producteurs (REP) ont été mises en place avec de nouveaux contenants ajoutés dans les 2 déchèteries : les Outils du Peintre, les Articles de Sport et de Loisirs (ASL), les Articles de Bricolage et de Jardin Thermiques et non thermiques (ABJ), les Jeux et jouets.

## 1.2 Les ordures ménagères

### 1.2.1 La collecte

La collecte des ordures ménagères est hebdomadaire (C1), elle s'effectue en porte à porte ou en regroupement pour les habitats collectifs ou certains secteurs.

Quelques exceptions persistent pour les villages en altitude qui sont collectés en point d'apport volontaire (bac de 660 L et CSE) selon un planning défini à l'avance.

### 1.2.2 Le traitement

Les ordures ménagères sont incinérées à l'unité de valorisation énergétique de Chambéry (production d'électricité et de chauffage urbain), gérée par Savoie déchets.

Par ailleurs, la Communauté de communes doit s'acquitter de l'emprunt contracté par l'ancien syndicat de gestion (le SIMIGEDA) pour financer le plan d'urgence de l'incinérateur de Gilly sur Isère.

### 1.2.3 Les tonnages

Les tonnages d'ordures ménagères résiduelles collectés depuis 2019 sont les suivants :

	Tonnage OM	Évolution n/n-1	Tonnage Refus de tri	Évolution n/n-1
2019	<b>2 009</b>		65,14	
2020	<b>2 085</b>	4%	38,89 t+ 67,38 t de collecte sélective incinérée cause COVID	39 %
2021	<b>2 163</b>	4%	66,051	-38 %
2022	<b>2 184</b>	1%	90,859	27,3 %
2023	<b>2 080</b>	-5%	129,682	30 %

Les tonnages de refus de tri sont les tonnages sortants (ils incluent donc les erreurs de process du centre de tri, les problèmes d'humidité, de stockage...)

Ces tonnages sont incinérés.

### 1.2.4 La tarification des professionnels

Les ordures ménagères produites par les professionnels sont facturées via la redevance spéciale (RS) qui se calcule selon un forfait comprenant une **part fixe** et une part variable :

- ✓ Jusqu'à 660 L collectés par semaine, le producteur paye seulement la TEOM.
- ✓ Au-delà de 660 L collectés par semaine : le producteur paye la TEOM pour les 660 L par semaine et la RS pour les volumes supplémentaires :

$$RS (\text{€/an}) = \underline{51(\text{€/an})} + (0,03(\text{€/L}) \times [(volume\ de\ bacs\ implanté) \times (fréquences\ de\ collecte) - 660\ L] \times (nbr\ de\ semaine\ d'activité/an))$$

- ✓ Si le producteur demande une exonération de la TEOM, alors il paye la redevance spéciale sur le volume total de bacs.

$$RS (\text{€/an}) = \underline{51(\text{€/an})} + (0,03(\text{€/L}) \times [(volume\ de\ bacs\ implanté) \times (fréquences\ de\ collecte)] \times (nbr\ de\ semaine\ d'activité/an))$$



## 1.3 Les recyclables

### 1.3.1 La collecte

La collecte des recyclables est réalisée en point d'apport volontaire en 2 flux : multimatériaux et verre. 70 points de collecte sont répartis sur le territoire comprenant 175 conteneurs aériens et semi-enterrés pour les emballages et le papier, le verre.

### 1.3.2 Le traitement

Les emballages collectés sur le territoire sont ensuite envoyés au centre de tri de Chambéry, géré par SAVOIE DECHETS.

Une fois triés et conditionnés, les déchets sont acheminés vers les repreneurs de la Communauté de communes dans le cadre du contrat pour l'action et la performance établie avec Citéo.

La liste des repreneurs est la suivante :

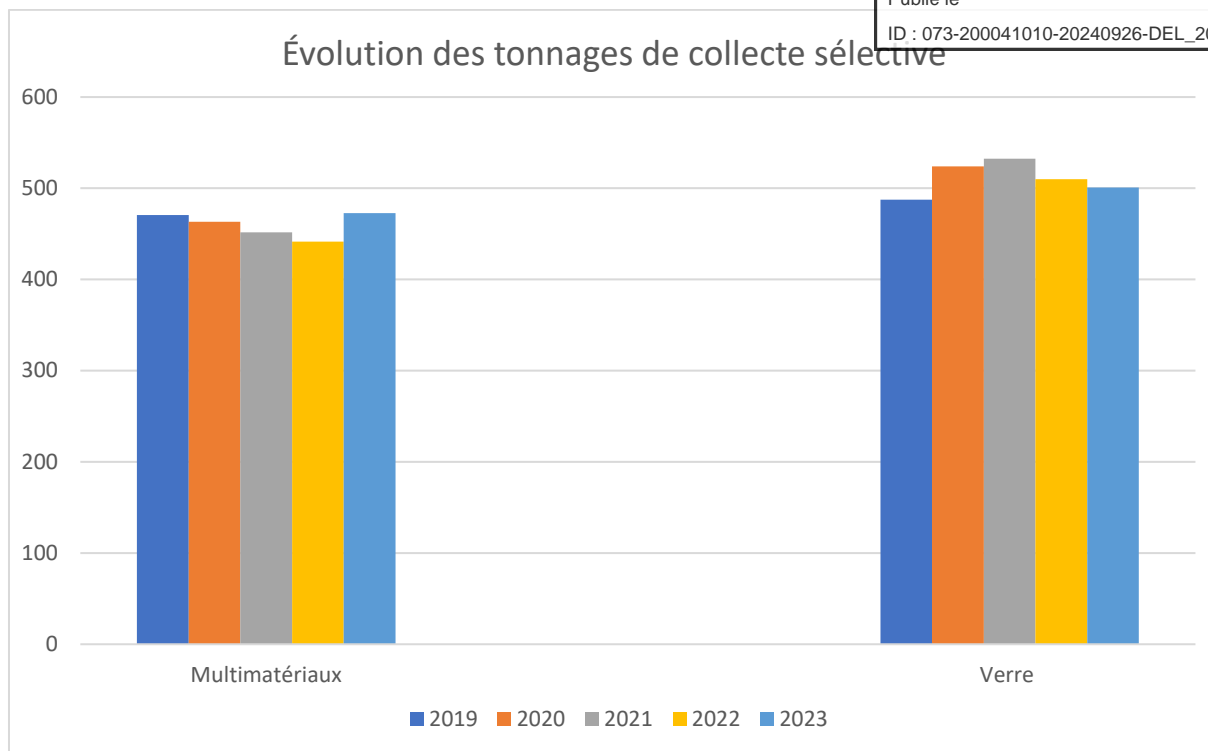
Repreneurs	Déchets repris
O-I Manufacturing	Verre
Arcelor Mittal	Emballages acier
Regeal Affirmet	Emballages Aluminium
Paprec	Bouteilles plastique
EPR Véolia	Cartons triés, papiers et cartons ondulés
Norske Skog	Journaux
REVIPAC	Papiers-cartons complexés

### 1.3.3 Les tonnages

	2019	2020	2021	2022	2023
Emballages (JAUNE)	157	169,5	168	175,8	472,57
Papier/journaux (BLEU)	313,6	293,9	283,5	265,86	
Verre	487,4	523,9	532,5	509,8	500,84
<b>TOT RECYCLABLES</b>	<b>957,9</b>	<b>987,3</b>	<b>984</b>	<b>951,46</b>	<b>973,41</b>

Afin de comparer les tonnages, nous avons regroupé les emballages et papiers, journaux

	2019	2020	2021	2022	2023
Multimatériaux	470,6	463,4	451,5	441,66	472,57
Verre	487,4	523,9	532,5	509,8	500,84
<b>TOT RECYCLABLES</b>	<b>957,9</b>	<b>987,3</b>	<b>984</b>	<b>951,46</b>	<b>973,41</b>



### 1.3.4 Les bornes textiles

Les bornes textiles sont actuellement gérées par TRIVALLEES.

Les textiles sont envoyés au centre de tri de textiles d'ALPES TLC à Ugine qui emploie des personnes en insertion pour trier environ 70 familles de textiles.

	2020	2021	2022	2023
Déchèterie St Pierre d'Albigny (2 bornes)	8 675	6555	8730	6830
SPA - Collège	6 215	6405	7615	6430
Cruet - Eglise	4 420	3280	3350	2530
St Jean de la porte	4 145	3760	2315	3020
Coise - Mairie	3 435	5070	4240	3645
Chamoux/Gelon - Mairie	4 190	6165	6245	5440
Déchèterie Chamoux sur Gelon	2 430	3555	3025	2110
<b>TOTAL</b>	<b>33 510</b>	<b>34860</b>	<b>35520</b>	<b>30005</b>

## 1.4 Les déchèteries

### 1.4.1 Le fonctionnement

Sur le territoire il y a deux déchèteries gérées par la Communauté de communes pour les habitants des 14 communes : la déchèterie de **Saint Pierre d'Albigny** et la déchèterie de **Chamoux sur Gelon**.

Les professionnels sont facturés en fonction du volume des déchets qu'ils viennent déposer. Pour rappel, il s'agit des entreprises, des commerçants, des artisans et des gros producteurs de déchets. Cette facturation ne s'applique pas aux communes et aux collectivités.

Les particuliers et les associations ne sont pas facturés, en dessous du volume annuel de 30m<sup>3</sup>. S'ils dépassent ce volume, les tarifs ci-dessous s'appliqueront.

Les tarifs en 2023 n'ont pas évolué.

TARIFS	
Carton	0,00 €/ m <sup>3</sup>
Ferraille	0,00 €/ m <sup>3</sup>
Végétaux	12,00 €/ m <sup>3</sup>
Bois	26,00 €/ m <sup>3</sup>
DIB	26,00 €/ m <sup>3</sup>
Gravats	26,00 €/ m <sup>3</sup>
Déchets dangereux (DMS)	6,00 €/kg
Plâtre	26,00 €/ m <sup>3</sup>

Déchets acceptés	
Gravats	Piles
Végétaux	Capsules de café
Plâtre	Les emballages/papier journaux/verre
Brique Plâtrière	Les huiles de vidange et végétales
Tout venant (DIB)	Métaux
Bois	Papier-cartons
Déchets ménagers spéciaux (peintures, solvants)	Textile
Article de Sport et de Loisirs	DEEE
Article de Bricolage et de Jardin	Mobilier
Jeux et jouets	

Les horaires des déchèteries sont les suivants :

- Déchèterie de Saint-Pierre d'Albigny, Sous la gare 73 250 Saint Pierre d'Albigny

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche et jours fériés
8h30-12h 13h45 17h45	13h45 17h45	13h45 17h45	13h45 17h45	8h30-12h 13h45 17h45	8h30-12h 13h45 17h45	Fermée

- Déchèterie de Chamoux, ZA de la Grande Bellavarde 73 390 Chamoux sur Gelon

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche et jours fériés
13h45 17h45	Fermée	8h30-12h	13h45 17h45	Fermée	8h30-12h 13h45 17h45	Fermée

#### 1.4.2 Le contrôle d'accès en déchèterie

Le système de contrôle d'accès installé depuis 2021 a permis de connaître objectivement les fréquentations.

Ainsi en avril 2023, les horaires des 2 déchèteries (St Pierre d'Albigny et Chamoux-sur-Gelon) ont été modifiés pour être au plus juste de l'utilisation faite par les habitants. Chaque habitant utilisant une carte de déchèterie a été informé par mail, en plus de la campagne de communication conjointe.

#### La fréquentation

FREQUENTATION / passages	2022		2023	
	<i>St Pierre d'Albigny</i>	<i>Chamoux-sur-Gelon</i>	<i>St Pierre d'Albigny</i>	<i>Chamoux-sur-Gelon</i>
Particuliers	28661	12090	26 554	11402
Professionnels	1096	399	838	364
Communes	435	92	339	55
Association	298	13	293	43
Administration	90	36	83	34
<b>Total</b>	<b>30580</b>	<b>12630</b>	<b>28107</b>	<b>11898</b>

La fréquentation diminue de 7,4% entre 2022 et 2023.

### 1.4.3 Les éco-organismes

Les éco-organismes récoltent les éco-contributions auprès des metteurs sur le marché. Ils les redistribuent aux collectivités territoriales (ou à d'autres opérateurs) qui assurent la collecte et le tri de ces déchets, dès lors que ces collectivités ou ces opérateurs en font la demande. La Communauté de communes conventionne avec plusieurs éco-organismes pour assurer la collecte et le traitement de certains déchets sur les 2 déchèteries.

Avec le développement des REP (responsabilité élargie du producteur), les objectifs règlementaires de valorisation des matières déposées en déchèteries ne font qu'augmenter. Le tri est donc plus précis et ne se fait pas uniquement par matière.

4 nouvelles REP ont été mises en place avec de nouveaux contenants ajoutés dans les 2 déchèteries pour :

- les Outils du Peintre,
- les Articles de Sport et de Loisirs (ASL)
- les Articles de Bricolage et de Jardin Thermiques et non thermiques (ABJ),
- les Jeux et jouets

#### **ECOLOGIC**

C'est un éco-organisme agréé depuis 2006 pour les D3E et récemment agréé pour les nouvelles REP ASL et ABJ Thermique

En 2023, la mise en place de nouvelles REP dans les 2 déchèteries nous a amené à conventionner avec ce nouvel éco organisme :

- Pour les Articles de Sport et de Loisirs dits ASL
- Pour les Articles de bricolage et de jardin thermique dits ABJ Thermique

	2023	
	<i>Déchèterie de Chamoux-sur-Gelon</i>	<i>Déchèterie de St Pierre d'Albigny</i>
ASL	1,694	3,215
ABJ Thermique	0,66	0,67

#### **ECO-MAISON pour les déchets d'ameublement, les jeux et jouets et ABJ non thermiques**

Une benne « mobilier et certains textiles », gérée par l'éco organisme est en place sur la déchèterie de Saint-Pierre d'Albigny. Cette benne est gérée directement par l'éco organisme (transport et traitement des flux). Elle est collectée par Nantet.

Des contenants pour collecter séparément les jouets et les matériaux de bricolage et le jardin ont été installés sur les 2 déchèteries en milieu d'année 2023.

	2019	2020	2021	2022	2023
Tonnages mobilier	133,24	113	101,5	127,08	171,28
Evolution n / n-1				25%	34,8%
Tonnages jeux et jouets					1,88
Tonnages ABJ non th					2,4

**EcoDDS pour les déchets dangereux des ménages** (type pe phytosanitaires, aérosols...).

Les coûts de traitement des déchets dangereux ont fortement augmenté depuis 2022 (+10%) cette variation de prix n'est pas incluse dans le cadre de la révision du prix des marchés.

La collecte et le traitement s'effectue par le prestataire d'Eco DDS, l'entreprise Trialp.

Par contre, les déchets dangereux des professionnels sont toujours pris en charge financièrement et gérés par la Communauté de communes.

2019	2020	2021	2022	2023
12,57 T	12,52 T	11,24 T	11,915 T	11,74

### **REFASHION pour le textile**

*(Tonnages par point de collecte textile au 1.3.4)*

Refashion (anciennement Eco TLC) est l'éco-organisme de la Filière Textile d'habillement, Linge de maison et Chaussures. Il assure, pour le compte de plus de 5000 entreprises, la prise en charge de la prévention et de la gestion de la fin de vie de leurs produits

2019	2020	2021	2022	2023
39 850 kg	33 500 kg	34 860 kg	35520 kg	30005 kg

### **COREPILE pour les piles et les batteries**

L'enlèvement, le transport, le tri et le recyclage des piles et petites batteries sont entièrement pris en charge par Corepile. La collectivité n'avance aucun frais pour la gestion de ces déchets.

2019	2020	2021	2022	2023
1 030 kg	1 596 kg	1 146 kg	587 kg	1995 kg

### **ECOSYSTEM pour les déchets électriques et électroniques dits D3E**

La filière a pour objectif d'extraire puis de neutraliser les substances dangereuses présentes dans les appareils ménagers et lampes collectées.

En 2023, une augmentation de 13,7% par rapport à la collecte de 2022

	2021	2022	2023
Appareils collectés (nb)	29506	33485	36815
Tonnages	133,4	122,4	139,2

### **NESPRESSO pour les capsules de café de cette marque**

Pour le moment, les capsules en aluminium sont récupérées à la déchèterie de St Pierre d'Albigny uniquement.

La baisse d'apports tient du fait que les consignes de tri ont changé (dépôt possible dans les apports volontaires recyclables) et les usagers utilisent moins la déchèterie aujourd'hui.

	2021	2022	2023
Tonnages	0,911	0,412	0,6

**ALIAPUR pour les pneus sans jantes**

Cet organisme se charge de faire collecter et traiter les pneus de particuliers et professionnels (hors filière agricoles, gérée par Ensivalor).

Les pneus sont collectés par l'entreprise Granulutex (74).

	2021	2022	2023
St Pierre d'Albigny	20	13,44	12,46
Chamoux-sur-Gelon	22	16,7	9,2
Tonnages	44	30,14	21,66

La baisse des tonnages s'explique par le respect progressif des professionnels de ne plus déposer leurs pneus en déchèterie publique et de passer par leur filière professionnelle.

Une REP devait être mise en place en 2023. Les éco-organismes et l'Etat n'ont pas encore trouvé d'accord notamment sur les pneus d'ensilage, le nombre de pneus de particuliers collectés par les professionnels (garage...), la gratuité des locations de bennes de pneus pour les collectivités...

Les pneus jantés continuent à être acceptés uniquement à la déchèterie de St Pierre d'Albigny, ils sont collectés et déjantés par l'entreprise TriVallées, puis de nouveau collectés pour être traités.

	2022	2023
St Pierre d'Albigny	649 unités	555 unités
Chamoux-sur-Gelon	140 unités	0

#### 1.4.4 La recyclerie Fibr'Ethik

Le réemploi est l'ensemble des systèmes et filières permettant de récupérer des objets avant qu'ils ne soient jetés. Il permet de donner « une seconde vie ».

Il évite que des objets en fin de vie ne soient détruits, il évite que l'objet devienne un déchet.

Sur notre territoire, Fibr'ethik organise le réemploi à travers sa recyclerie.

En plus des dépôts à la recyclerie même, des conteneurs sont installés sur les 2 déchèteries afin de faciliter le geste pour les usagers. Il s'agit bien de favoriser la récupération et la réutilisation des objets plutôt que le traitement et recyclage des déchets.

Afin d'aider les usagers dans le geste de valorisation des dépôts qu'ils font, les gardiens sont formés pour reconnaître les dépôts intéressants pour la recyclerie.

	2022	2023	Evolution n/n-1
St Pierre d'Albigny	1,6	5,9	73%
Chamoux-sur-Gelon	0,6	2	70%
Tonnages	2,2	7,9	

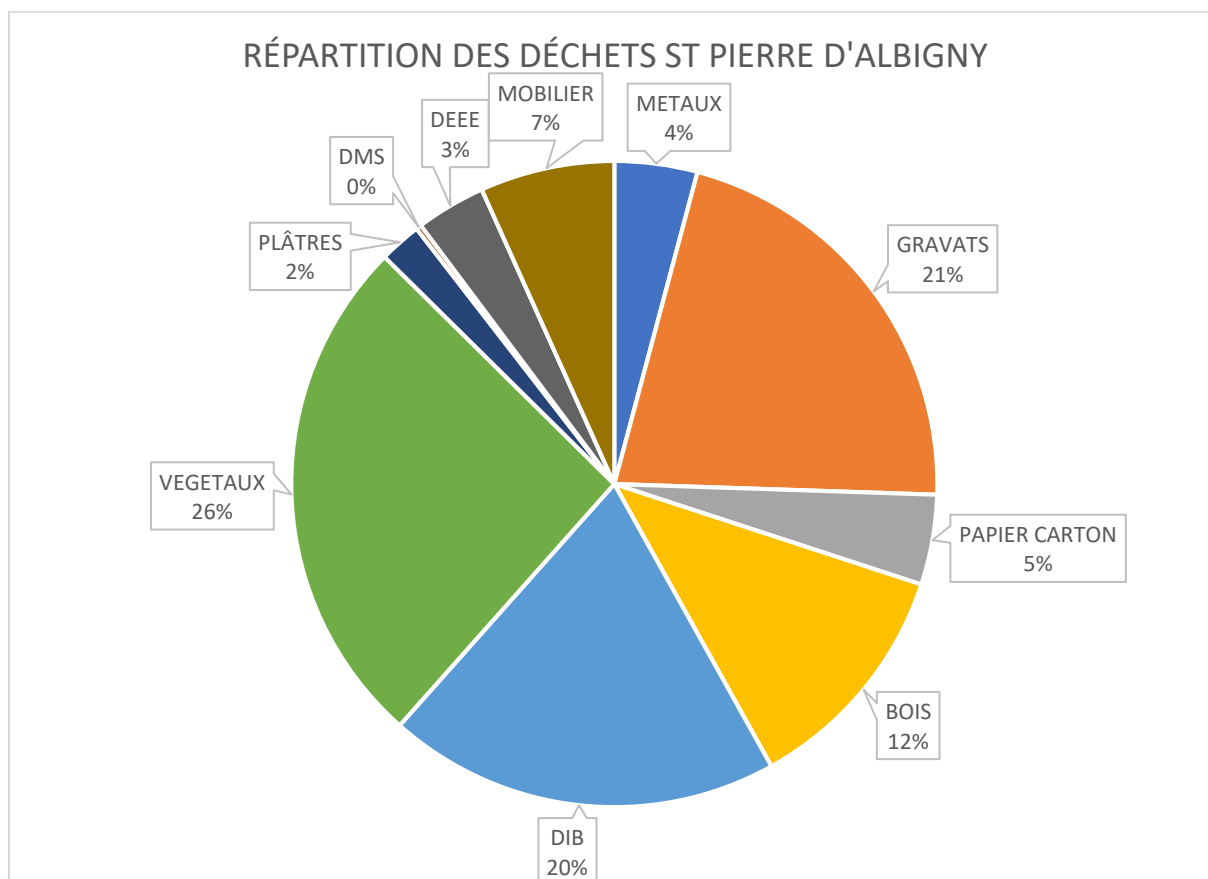
	CHAMOUX SUR GELON	SAINT PIERRE D'ALBIGNY
BRICO/JARDIN	15,2	194,4
CULTURE	462,8	688,2
DECO-BAZAR	258,6	580,6
ELECTROMENAGERS	89,6	279,8
FOURNITURES	5,4	595,6
LOISIRS	145,4	968,8
MEUBLES	527,6	199,6
MULTIMEDIAS	25,6	3,6
PUERICULTURE	21,8	71,0
TEXTILE	211,0	1556,6
VAISSELLE	256,2	712,0
TOTAL	<b>2019,2 kg</b>	<b>5850,2 kg</b>



### 1.4.5 Les tonnages

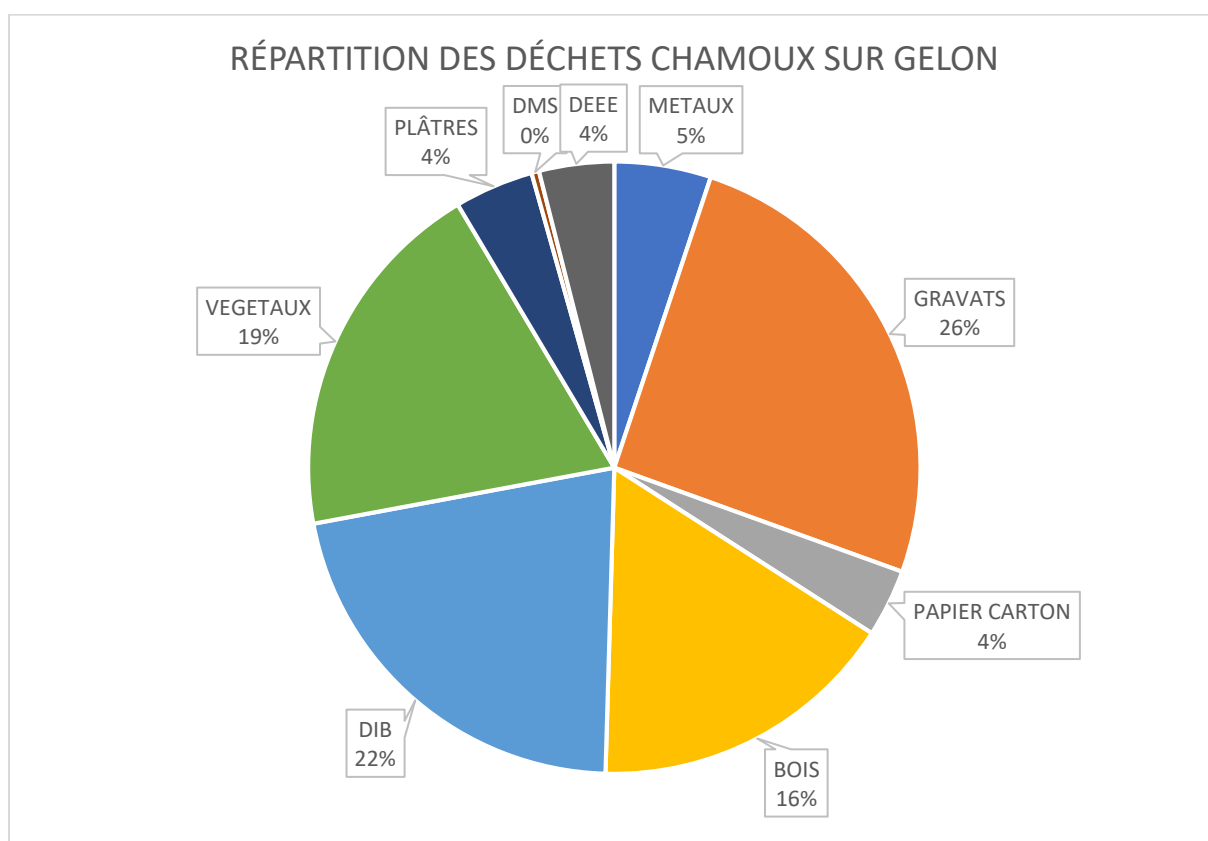
#### 1.4.5.1 Déchèterie de Saint Pierre d'Albigny

TYPE DE DECHETS	DESTINATION	2022 (en tonnes)	2023 (en tonnes)
METAUX	AXIA - Esserts Blay (73)	111,45	105,6
GRAVATS	ISDI - Chamoux sur Gelon (73)	641,73	543,98
PAPIER CARTON	AXIA - Esserts Blay (73)	111,28	114,68
BOIS	NANTET - Francin (73)	354	302,4
DIB	BIOVAL - Chamoux s/ Gelon (73)	519	500,2
VEGETAUX	AXIA - Francin (73)	591,46	657,54
PLÂTRES	NANTET - Francin (73)	71,63	53,56
POLYSTYRENE	NANTET - Francin (73)	0	0
PILES	PRAXY EXCOFFIER (74)	0,587	0,91
DMS	TRIALP - Chambéry (73)	12,14	4,625
DEEE	ECOSYTEMES	81,6	88,86
MOBILIER	NANTET - Francin (73)	127,08	171,28
<b>TOTAL ANNUEL</b>		<b>2 621,957</b>	<b>2 550,39</b>



### 1.4.5.2 Déchèterie de Chamoux sur Gelon

TYPE DE DECHETS	DESTINATION	2022 (en tonnes)	2023 (en tonnes)
METAUX	PURFER - St Pierre de Chandieu (38)	69,025	63,86
GRAVATS	ISDI - Chamoux sur Gelon (73)	298,58	318
PAPIER CARTON	VALESPACE - Chambéry (73)	61,38	44,7
BOIS	NANTET - Francin (73)	202,34	204,76
DIB	BIOVAL - Chamoux (73)	265,39	270,37
VEGETAUX	AXIA - Francin (73)	295,06	242,58
PLÂTRES	NANTET - Francin (73)	51,9	52,34
PILES	PRAXY EXCOFFIER (74)	0	1,085
HUILE	VEOLIA - Saint Fons (69)	4,68	9,2
HUILE ALIMENTAIRE	TRIALP - Chambéry (73)	0,08	2,7
DMS	TRIALP - Chambéry (73)	7,8	0,413
DEEE	ECOSYSTEMES	40,8	49,55
<b>TOTAL ANNUEL</b>		<b>1 297,035</b>	<b>1 267.568</b>



## 1.5 Evolution des tonnages par ratios

### Bilan global de la collecte de tous les flux

Évolution de la répartition des tonnages collectés par flux

	OMR	Verre	Papiers/ emballages	Déchèterie ( <i>hors gravats</i> )
2019	<b>30%</b>	<b>7%</b>	<b>7%</b>	<b>56%</b>
2020	<b>32%</b>	<b>8%</b>	<b>7%</b>	<b>53%</b>
2021	<b>34%</b>	<b>8%</b>	<b>7%</b>	<b>51%</b>
2022	<b>36%</b>	<b>8%</b>	<b>7%</b>	<b>49%</b>
2023	<b>37%</b>	<b>9%</b>	<b>8%</b>	<b>46%</b>

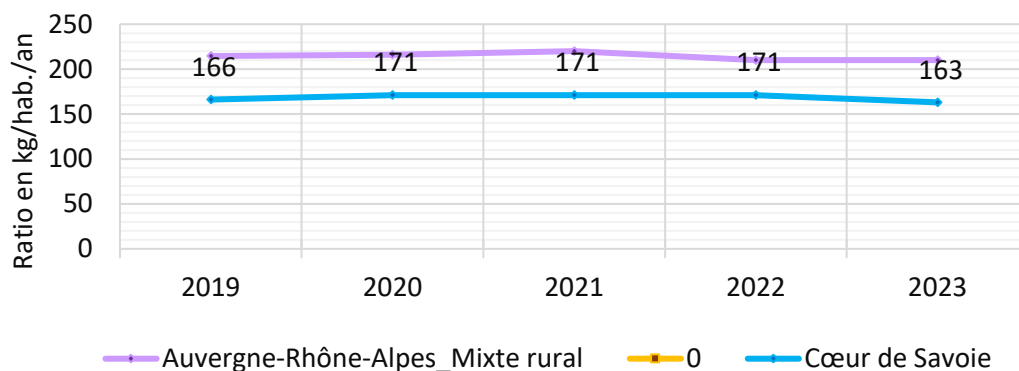
### Evolution du tonnage OMR

Cette année présente une baisse des tonnages d'OMR de 5 %.

La quantité d'ordures ménagères produites par un habitant de Cœur de Savoie est toujours 22% plus faible qu'un habitant en milieu mixte rural en Auvergne Rhône Alpes.

	Cœur de Savoie			Auvergne-Rhône-Alpe Mixte rural		
	Ratio kg/hab.	Évolution n/n-1		Référence kg/hab.	Écart	
		kg/hab.	%		kg/hab.	%
2019	<b>166</b>			215	-49	-23%
2020	<b>171</b>	5	3%	216	-45	-21%
2021	<b>171</b>	0	0%	220	-49	-22%
2022	<b>171</b>	0	0%	210	-39	-19%
2023	<b>163</b>	-8	5%	210	-47	-22%

### Évolution du ratio de collecte - OMR



Les refus de tri augmentent proportionnellement à l'augmentation de la collecte sélective. Taux de refus entrant en 2021 s'élevait à 17%, celui de 2022 à 23,3%, en 2023 27%

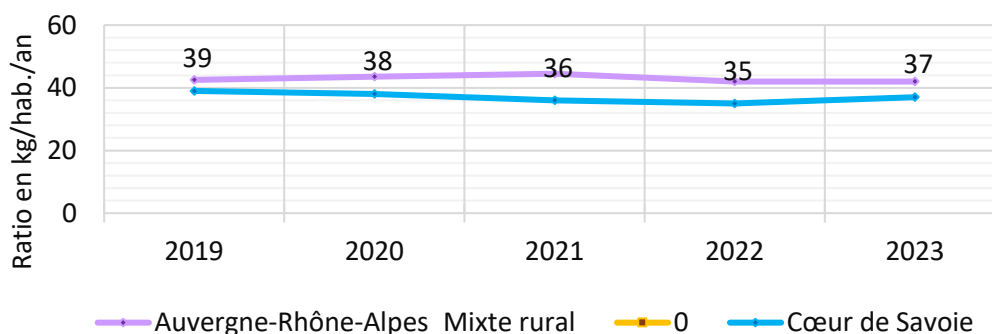
## Evolution du tonnage collecte sélective

Après 3 années de baisse, le **tonnage des emballages plastiques et papiers** augmente de 6%. Cette tendance est due à l'extension des consignes de tri.

La quantité d'emballages et papiers collectés pour un habitant de Cœur de Savoie est toujours plus faible qu'un habitant en milieu mixte rural en Auvergne Rhône Alpes, de 12%.

	Cœur de Savoie			Auvergne-Rhône-Alpes Mixte rural		
	Ratio kg/hab.	Évolution n/n-1		Référence kg/hab.	Écart	
2019	<b>39</b>	/	/	43	-4	-8%
2020	<b>38</b>	-1	-3%	44	-6	-13%
2021	<b>36</b>	-2	-5%	45	-9	-19%
2022	<b>35</b>	-1	-3%	42	-7	-17%
2023	<b>37</b>	2	6%	42	-5	-12%

### Évolution du ratio de collecte - Papiers et emballages hors verre



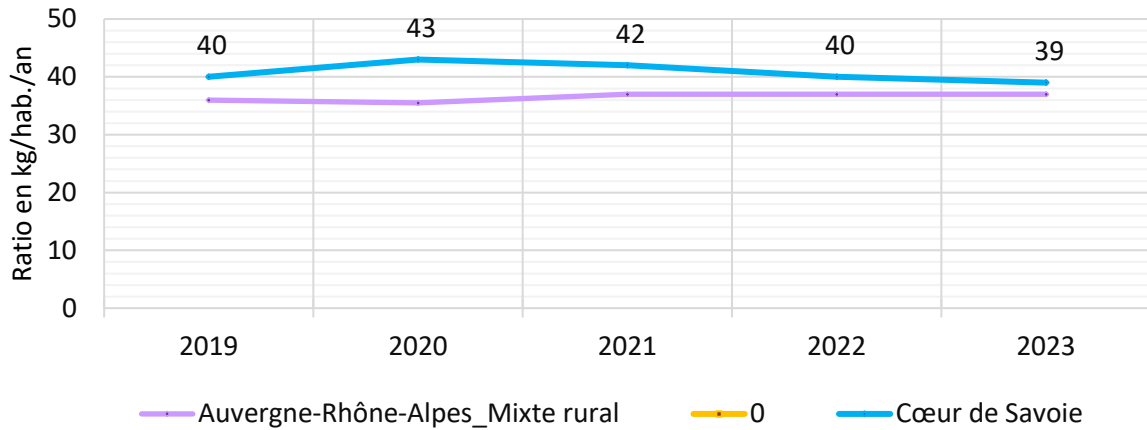
Le taux moyen de refus de tri est important : 27% en 2023.

**Le tonnage de verre** collecté a baissé cette année de 3%.

La quantité de verres collectés pour un habitant de Cœur de Savoie est plus importante qu'un habitant en milieu mixte rural en Auvergne Rhône Alpes, de 5%.

	Cœur de Savoie			Auvergne-Rhône-Alpes Mixte rural		
	Ratio kg/hab.	Évolution n/n-1		Référence kg/hab.	Écart	
		kg/hab.	%		kg/hab.	%
2019	<b>40</b>	/	/	36	4	11%
2020	<b>43</b>	3	8%	36	8	21%
2021	<b>42</b>	-1	2%	37	5	14%
2022	<b>40</b>	-2	5%	37	3	8%
2023	<b>39</b>	-1	3%	37	2	5%

### Évolution du ratio de collecte - Verre

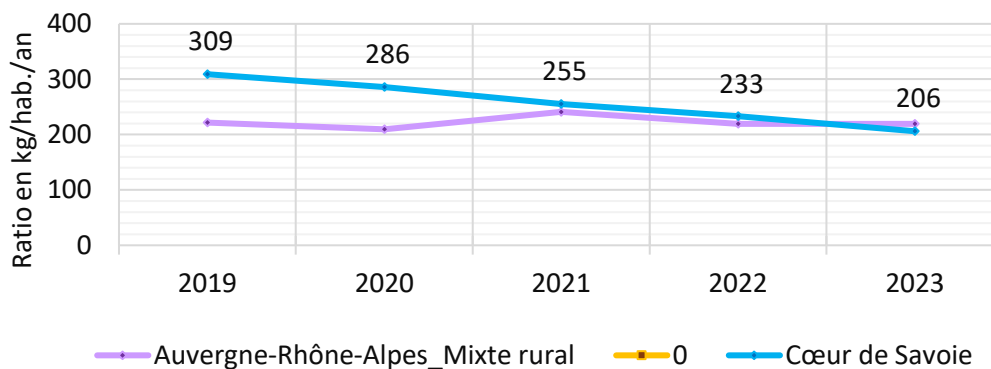


### Évolution du tonnage des déchèteries

Les tonnages continuent leur baisse sur les 2 déchèteries pour passer pour la 1<sup>ère</sup> fois en dessous des moyennes par habitant de la région en zone mixte rurale.

	Cœur de Savoie			Auvergne-Rhône-Alpes_Mixte rural		
	Ratio kg/hab.	Évolution n/n-1		Ratio kg/hab.	Écart	
		kg/hab.	%		kg/hab.	%
2019	<b>309</b>	/	/	222	88	40%
2020	<b>286</b>	-23	-7%	210	77	37%
2021	<b>255</b>	-31	-11%	241	14	6%
2022	<b>233</b>	-22	-9%	220	14	6%
2023	<b>206</b>	-27	-12%	220	-14	-6%

### Évolution du ratio de collecte - Déchets en déchèterie

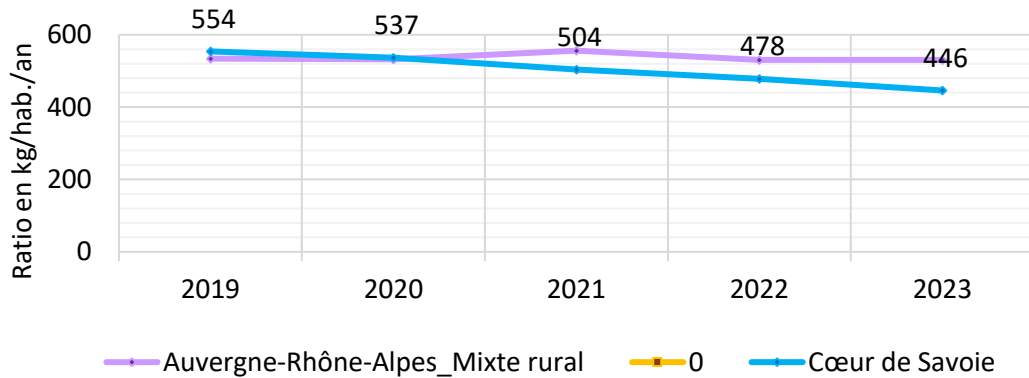


## Evolution du tonnage des DMA

Les Déchets Ménagers Assimilés (hors gravats) représentent 446 kg/habitant /an avec 41% orientés vers de la valorisation matière et 59% vers l'incinération avec récupération d'énergie.

	Cœur de Savoie			Auvergne-Rhône-Alpes Mixte rural		
	Ratio kg/hab.	Évolution n/n-1		Référence kg/hab.	Écart	
		kg/hab.	%		kg/hab.	%
2019	<b>554</b>	/	/	534	20	4%
2020	<b>537</b>	-17	-3%	532	5	1%
2021	<b>504</b>	-33	-6%	556	-52	-9%
2022	<b>478</b>	-26	-5%	531	-53	-10%
2023	<b>446</b>	-32	-7%	531	-85	-16%

Évolution du ratio de collecte - Tous flux (hors gravats)



## **1.6 Le plan de prévention des déchets**

**La Communauté de communes Cœur de Savoie a validé son premier Plan Local de Prévention des déchets (PLPDMA) sur les 14 communes des secteurs de Saint Pierre d'Albigny et Chamoux sur Gelon le 30 mars 2017.**

L'objectif est de réduire la production de déchets de 70 kg par habitant à l'horizon 2023. Quatre axes ont été fléchés avec différentes actions présentées ci-dessous.

### **Gérer les déchets organiques**

- ✓ Action n°1: Gaspillages alimentaires: sublimer les restes
- ✓ Action n°2: Promouvoir le compostage individuel et le jardinage au naturel
- ✓ Action n°3: Sensibiliser à la pratique du compostage collectif avec jardin partagé
- ✓ Action n°4: Lancer l'opération « Adopte une poule »
- ✓ Action n°5: Créer une filière de broyage

### **Limiter les emballages**

- ✓ Action n°6 : Organiser des défis Zéro-Déchets
- ✓ Action n°7: Généraliser les contenants réutilisables chez les commerçants
- ✓ Action n°8: Poursuivre la distribution des « Stop Pub »
- ✓ Action n°9: Fabriquer ses produits ménagers et cosmétiques

### **Allonger la durée de vie des produits**

- ✓ Action n°10: Soutenir la création d'une recyclerie
- ✓ Action n°11: Animer des « Repair café »
- ✓ Action n°12: Créer des Zones de Gratuités

### **Développer des outils de communication et de sensibilisation**

- ✓ Action n°13: Sensibiliser les enfants en milieu scolaire
- ✓ Action n°14: Accroître l'éco-exemplarité des collectivités locales
- ✓ Action n°15: Communiquer autour du Plan Local de Prévention

La prévention de la production des déchets représente un véritable enjeu de société. Pour les 14 communes de Cœur de Savoie, la réduction des DMA (gravats compris) de 2017 à 2022 s'élève à 12% soit 76 kg/an /habitants. Les objectifs du 1<sup>er</sup> PLPDMA sont atteints.

En 2023, le service a travaillé au renouvellement de ce plan.

Trois réunions de concertation ont été menées à la fois avec les élus de la commission déchets et trois réunions avec un groupe d'habitants volontaires.

Les orientations, les objectifs de réduction des déchets, les axes et actions ont été réfléchis et seront finalisés et décidés en 2024.

### 1.6.1 Actions mises en place en 2023

AXES	ACTIONS	DETAILS							
Gérer les déchets organiques	Promouvoir le compostage individuel et le jardinage au naturel	Vente de <b>composteurs</b> individuels au tarif préférentiel de 15€.	<table border="1"> <tr> <td>2021</td> <td>98</td> </tr> <tr> <td>2022</td> <td>87</td> </tr> <tr> <td>2023</td> <td>147</td> </tr> </table>	2021	98	2022	87	2023	147
	2021	98							
	2022	87							
2023	147								
Sensibiliser à la pratique du compostage collectif	<p>Mise en place de <b>3 sites</b> de compostage collectif en immeuble</p> <p>Mise en place de <b>4 sites</b> de compostage en établissement scolaire (écoles de Villard Leger, Chamoux-sur-Gelon, Coise et mise en route du collège de St Pierre d'Albigny)</p> <p><b>23 sites actifs - 18 référents - 29 tonnes de biodéchets détournés</b></p>								
Créer une filière de broyage	Mise en place de <b>3 plateformes de broyage temporaire</b> en partenariat avec les communes de St Jean de la porte, Fréterive et Chamoux sur Gelon : 71 m3 détournés en 2022 - 425 m3 en 2023								
Limiter les emballages	Poursuivre la distribution « StopPub»	Boîtes aux lettres équipées d'un autocollant 2493 en 2022 - <b>3059</b> en 2023 soit 54% des ménages							
	Fabriquer ses produits ménagers et cosmétiques	<b>2 Ateliers de fabrication</b> de produits ménagers et cosmétiques : 10 participants							
Allonger la durée de vie des produits	Zones de gratuité	<p><b>1 Troc'O livres</b> (Cruet) : 50 familles, environ 100 livres déposés</p> <p><b>Zone de gratuité jeux et jouets</b> (fête du jeu de la Rochette) : 49 familles, 107 jeux déposés</p> <p><b>Fête aux textiles</b> : 55 familles, 238 vêtements déposés en plus du stock d'été d'Emmaüs, 478 vêtements repris.</p>							
	Soutenir la création d'une recyclerie	Maintien des caissons de réemploi dans les déchèteries							
Développer les outils de communication	Sensibiliser les enfants en milieu scolaire	<p><b>Participation à la Journée de nettoyage</b> organisée avec le <b>CMJ de St Jean de la Porte</b>, animation « conte » autour des dépôts sauvages</p> <p>Sensibilisation de <b>l'école de Coise</b> : 98 élèves</p> <p>Sensibilisation de <b>l'école de Villard Léger</b> : 42 élèves</p>							
		<b>Au total 19 interventions auprès de scolaires, périscolaire, centres de loisirs ou CMJ : 682 enfants et jeunes sensibilisés</b>							
	Communiquer autour du Plan Local de Prévention	<p>Poursuite et développement du programme <b>semestriel</b> d'ateliers autour de la réduction des déchets, édition de flyer de communication</p> <p>Envoi de <b>6 newsletters</b> dans l'année, 2 newsletters pour les référents compostage collectif, 1 echo déchets pour tous les habitants</p>							



### 1.6.2 Bilan du programme des ateliers « Réduction des déchets »

Dans la continuité des défis « Réduction des déchets » réalisés en 2021- 2022, le service déchets propose un programme semestriel d'animations tout public.

L'objectif est double : faciliter des solutions, individuelles ou collectives, de réduction des déchets et (re)découvrir les usines et sites de traitement locaux. **Au total 15 interventions et 494 habitants sensibilisés.**

Visites				
Atelier	Description	Partenaire	Nb	Impact sur les participants
3 visites centre de tri et de l'incinérateur	Découverte du devenir des poubelles, des quantités traitées	Savoie déchets	31	Importante, surtout pour les personnes peu informées
Visite centre de tri spécialisé	Visite du centre de tri et de traitement de Nantet	NANTET	9	
Visite fabrication CSR	Découverte du traitement des déchets jetés dans la benne des encombrants.	Entreprise Bioval	1	Présentation des filières spécifiques
Ateliers				
Caf'éthik	Discussion autour d'un reportage présentant l'historique du recyclage, explication changements des consignes du tri d'intervenants et de la fresque des déchets	Fibr'éthik	30	Permet d'aborder la question de manière plus large.
Découverte compostage	Découverte du traitement des déchets végétaux, afin de pouvoir l'utiliser au jardin		5	Très concret, permet de répondre à des problématiques précises
Fabrication de produits ménagers	Découvrir et échanger autour des produits « fait maison ». Les participants repartent avec trois produits faits pendant l'atelier et un livret de recette		6	Variable suivant les participants, la fabrication sur place permet de se rassurer sur la difficulté de la fabrication des produits.
Fabrication de produits cosmétiques			4	
Espace « emballages cadeaux en matières recyclées »	Espace de démonstration, de création et de discussion autour des déchets issus de Noël à l'occasion du marché de Noël.	Médiathèque de St Pierre d'Albigny	15	
Atelier « économie d'eau et sol vivant »	Atelier autour de la biodiversité du sol, des techniques de paillage et de retenue d'eau, fabrication d'oyas.	Jardins de Chamousset	10	
Atelier sac a vrac	Fabrication de sacs a vrac à partir de matières recyclées	Les jardins de gayots	3	Transmission de solutions achat sans emballage pour passer à l'action
Formation « référent de site »	Former les nouveaux bénévoles s'occupant des sites de compostage collectif	Les Epigées	4	Création d'une dynamique de groupe entre référents

Zone d'échanges et de dons				
Zone de gratuité jeux et jouets	Dans le cadre de la fête du jeu, une zone de gratuité spécialement pour les jeux et jouets pour enfants. Espace où l'on peut déposer des objets en bon état et prendre sur place ce que l'on souhaite.	Ludothèque	150	Permet de remettre en circulation des jeux à bas prix, sensibilisation à la démarche de gratuité
Troc'O livres	Zone de gratuité spécialement pour les livres. Espace où l'on peut déposer des livres en bon état et prendre sur place.	Commune de Cruet	50	Très positif, nécessiterait d'être renouvelé de manière régulière.
Fêtes aux textiles	Zone de gratuité spéciale textiles. Espace où l'on peut déposer des vêtements en bon état et prendre sur place ce que l'on souhaite.	Emmaüs	175	Sensibilisation à la démarche de gratuité. Facilite le lien social, échanges et entraide

## Les indicateurs financiers

En 2023, le financement du service est assuré par la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères), la redevance spéciale, les soutiens des éco-organismes et la vente des matériaux.

### **1.7 Budget, coût du service et financement**

#### **1.7.1 Montant global des dépenses et recettes d'investissement**

	<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	Crédits ouverts	Crédits employés	Charges Rattachées	Crédits annulés
20	Immobilisations incorporelles	4 000,00			
21	Immobilisations corporelles	371 000,00	152 036,11	189 540,30	29 423,59
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	244 000,00			244 000,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>619 000,00</b>	<b>152 036,11</b>	<b>189 540,30</b>	<b>277 423,59</b>
16	Emprunts et dettes assimilées	30 000,00	27 358,17		2 641,83
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>30 000,00</b>	<b>27 358,17</b>		<b>2 641,83</b>
	TOTAL DEPENSES REELLES	649 000,00	179 394,28	189 540,30	280 065,42
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	5 000,00	5 553,80		- 553,80
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>654 000,00</b>	<b>184 948,08</b>	<b>189 540,30</b>	<b>279 511,62</b>

	<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	Crédits ouverts	Titres émis		Crédits annulés
16	Emprunts et dettes assimilées	200 000,00	200 000,00		
10	Dotations, fonds divers et réserves - FCTVA	60 200,24	24 114,50		36 085,74
	<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>	<b>260 200,24</b>	<b>224 114,50</b>		<b>36 085,74</b>
21	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	<i>275 000,00</i>			
40	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>62 000,00</i>	<i>62 857,06</i>		<i>-857,06</i>
	<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>	<b>337 000,00</b>	<b>62 857,06</b>		<b>274 142,94</b>
	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>597 200,24</b>	<b>286 971,56</b>		<b>310 228,68</b>
	Solde d'exécution positif reporté de N-1	56 799,76			

## 1.7.2 Montant global des dépenses et recettes de fonctionnement

ID: 073-200041010-20240926-DEL\_2024\_141-DE

Les principales dépenses de prestation

DEPENSES	PRESTATAIRES	2023
OM collecte	MINERIS	348 752 €
OM traitement	SAVOIE DECHETS	279 693 €
OM Passif dette Gilly-sur-Isere (SIMIGEDA)	SAVOIE DECHETS	66 059 €
CS Collecte et transport	MINERIS	153 160 €
CS stockage verre	GUERIN	4 227 €
CS tri emballages , papiers et cartons	SAVOIE DECHETS	101 773 €
CS VERRE	Ligue contre le cancer	1 575 €
DECHETERIE traitement et transport	SIBUET	327 313 €
DECHETERIE haut de quai	TRI-VALLEES	87 143 €
DECHETERIE DDS	TRIALP	9 641 €
<b>TOTAL</b>		<b>1 379 336 €</b>

	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Crédits ouverts	Crédits employés	Charges Rattachées	Crédits annulés
011	Charges à caractère général	1 046 000	984 107	4 718,06	274,94
012	Charges personnel, frais assimilés	115 000,00	77 046,61	35 271,62	2 681,77
014	Atténuations de produits	2 447 000,00	2 445 946,56		1 053,44
065	Autres charges de gestion courante	460 000,00	421 623,40		38 376,60
	<b>TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES</b>	<b>4 068 100,00</b>	<b>3 928 723,57</b>	<b>39 989,68</b>	<b>99 386,75</b>
066	Charges financières	6 000,00	5 805,16		194,84
067	Charges exceptionnelles	30 000,00	11 871,36		18 128,64
022	Dépenses imprévues	10 000,00			
	<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>	<b>4 114 100,00</b>	<b>3 946 400,09</b>	<b>39 989,68</b>	<b>127 710,23</b>
023	Virement section d'investissement	275 000,00			275 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	62 000,00	62 857,06		-857,06
	<b>TOTAL PRELEVEMENTS AU PROFIT SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>337 000,00</b>	<b>62 857,06</b>		<b>274 142,94</b>
	<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>4 451 100</b>	<b>4 009 257,15</b>	<b>39 989,68</b>	<b>401 853,17</b>

## Les principales recettes

RECETTES	2023
TEOM	1 348 210 €
Éco-organisme emballage et papiers : Citéo	113 747 €
Autres éco-organismes : Ecosystem, éco-maison, écoDDS, Refashion...	24 592 €
Revente matériaux : emballages, papiers, cartons, acier, alu, ferraille...	51 928 €
Revente verre	11 971 €
Redevance Spéciale OM pour les professionnels	19 429 €
Facturation professionnels déchèteries	14 296 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 584 173</b>

	RECETTES	Crédits ouverts	Titres émis	Produits rattachés	Crédits annulés
70	Produits services, domaine et ventes divers	92 440,45	85 608,82	18 775,70	-11 944,07
73	Impôts et taxes	3 772 000,00	3 794 157,00		-22 157,00
74	Dotations et participations	120 000,00	128 711,62		8 711,62
TOTAL RECETTES DE GESTION DES SERVICES		3 984 440,45	4 008 477,44	18 775,70	-42 812,69
77	Produits exceptionnels		7 527,92		-7 527,92
TOTAL DES RECETTES REELLES		3 984 440,45	4 016 005,36	18 775,70	-50 340,61
<i>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</i>		<i>5 000,00</i>	<i>5 553,80</i>		<i>-553,80</i>
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		3 989 440,45	4 021 559,16	18 775,70	-50 894,41
	Excédent de fonctionnement reporté de N-1	461 659,55			

Le montant global de la TEOM perçu 3 772 000 € comprend le montant encaissé pour les communes gérées par le SIBRECSA.

Le service déchets reverse chaque année la partie du montant correspondant au territoire du SIBRECSA.

Le montant de la Teom 2023 réellement perçu pour le service déchets des 14 communes est de 1 348 210 €.

### 1.7.3 Le coût aidé du service

**Le coût aidé** est l'ensemble des charges (structure, communication, collecte, traitement...) moins les produits dits industriels (ventes de matériaux et d'énergie, prestation à des tiers), les soutiens des éco-organismes (filiales à responsabilité élargie des producteurs/REP) et les aides publiques.

Tous les tableaux et graphiques dans les pages suivantes sont issus de la matrice des coûts (cadre de comptabilité créé par l'ADEME) et permettent une comparaison des coûts des Services Déchets avec le même type de collectivité dite « mixte rural » en Auvergne Rhône Alpes.

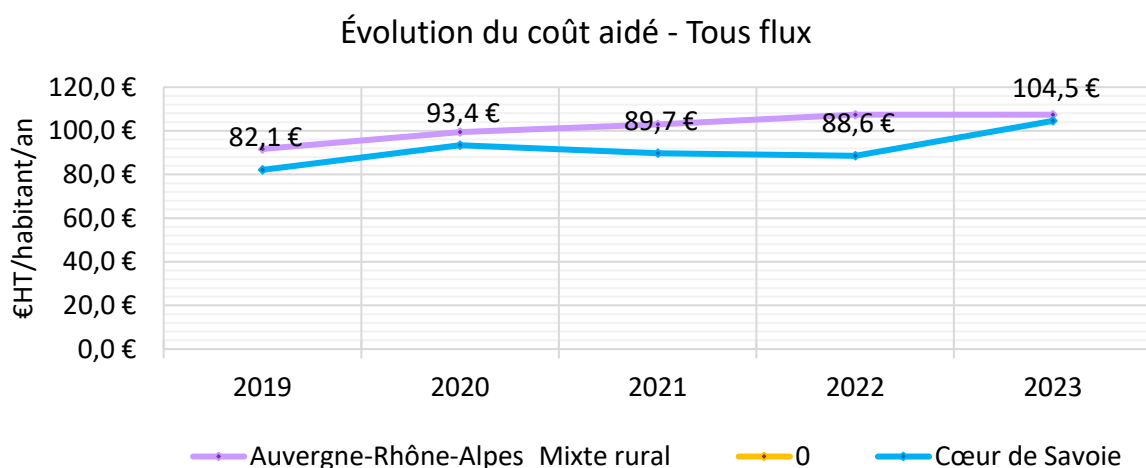
#### Evolution du coût aidé par habitant

Le coût du service augmente fortement en 2023. Il se rapproche du coût des collectivités similaires à la nôtre en Auvergne Rhône Alpes.

Les services déchets doivent faire face notamment aux augmentations de prix au moment du renouvellement des marchés et à l'augmentation de la TGAP.

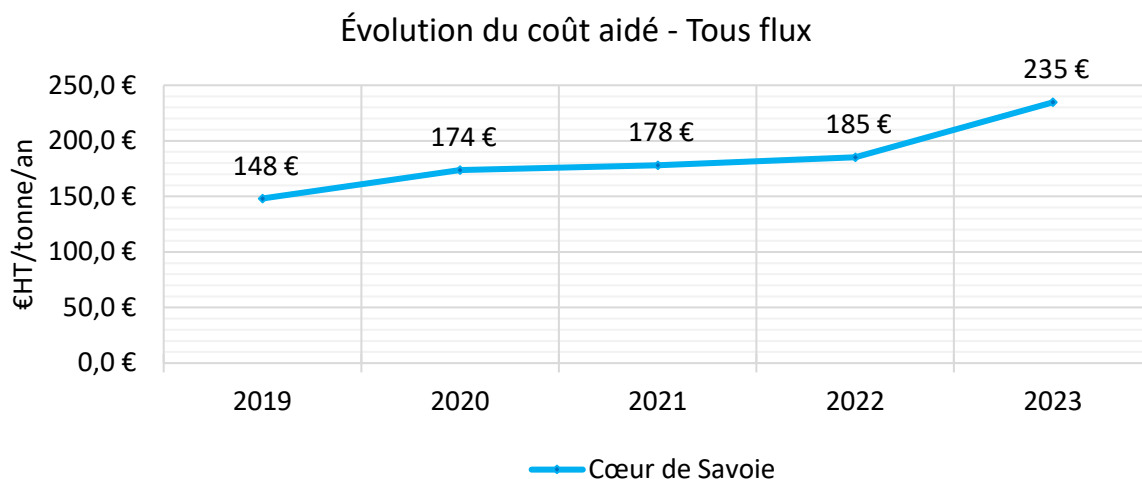
	Cœur de Savoie			Auvergne-Rhône-Alpes Mixte rural		
	Coût aidé €HT/hab.	Évolution n/n-1		Référence €HT/hab.	Écart	
		€/hab.	%		€/hab.	%
2019	<b>82,1 €</b>	/	/	91,7 €	-9,6 €	-10%
2020	<b>93,4 €</b>	11,3 €	14%	99,4 €	-6,0 €	-6%
2021	<b>89,7 €</b>	-3,7 €	-4%	103,0 €	-13,3 €	-13%
2022	<b>88,6 €</b>	-1,1 €	-1%	107,4 €	-18,8 €	-17%
2023	<b>104,5 €</b>	15,9 €	18%	107,4 €	-2,9 €	-3%

#### Evolution du coût aidé par habitant pour tous les flux





## Evolution du coût aidé par tonne pour tous les flux



### 1.7.4 Le financement

	Coût aidé* €TTC/hab.	Financement déchets			Taux couverture*
			€/hab.	%	
2020	<b>102,7 €</b>	100,4 €	2,6 €	3%	<b>98%</b>
2021	<b>96,4 €</b>	99,3 €	-1,2 €	-1%	<b>103%</b>
2022	<b>96,3 €</b>	101,8 €	2,6 €	3%	<b>106%</b>
2023	<b>112,6 €</b>	108,2 €	6,4 €	6%	<b>96%</b>

Coût aidé\* :

C'est l'ensemble des charges moins les produits, les soutiens des éco-organismes et les aides publiques.

Taux couverture\* :

Ce ratio indique le % de dépenses de fonctionnement couvert par les recettes.

	Montant en € (Montants arrondis à la dizaine de millier d'euro)			
	Coût aidé HT	Coût aidé TTC	Financement	Écart financement*
2020	1 140 000 €	1 255 000 €	1 227 000 €	<b>(28 000 €)</b>
2021	1 134 000 €	1 219 000 €	1 255 000 €	<b>36 000 €</b>
2022	1 131 000 €	1 230 000 €	1 300 000 €	<b>70 000 €</b>
2023	1 335 000 €	1 437 000 €	1 382 000 €	<b>(55 000 €)</b>

Écart financement\* :

C'est la différence entre le cout aidé TTC et le financement.

Il indique la capacité à l'autofinancement.

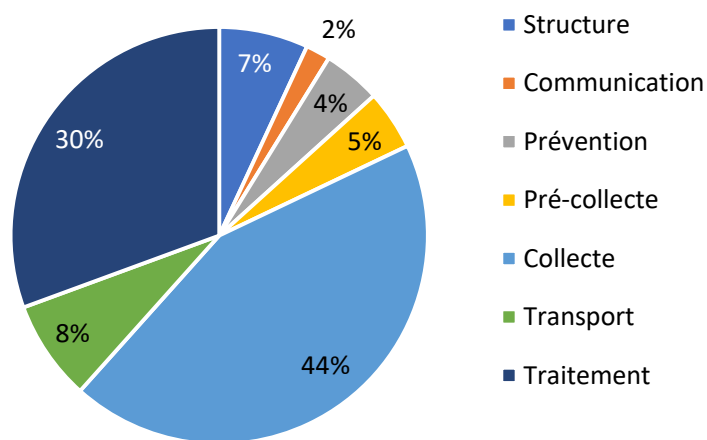


## 1.8 Structure du coût

### 1.8.1 La nature des charges

Cœur de Savoie									
	Structure	Communication	Prévention	Pré-collecte	Collecte	Transport	Traitement	Total charges	% S+C+P
2020	6,0 €	2,2 €	1,7 €	3,9 €	43,5 €	11,2 €	38,8 €	107,4 €	9%
2021	7,1 €	2,4 €	3,6 €	3,4 €	46,0 €	5,6 €	21,3 €	89,4 €	15%
2022	8,5 €	0,9 €	0,8 €	4,0 €	46,7 €	5,5 €	19,1 €	85,6 €	12%
2023	7,0 €	1,9 €	4,5 €	4,7 €	44,2 €	7,9 €	31,0 €	101,2 €	13%

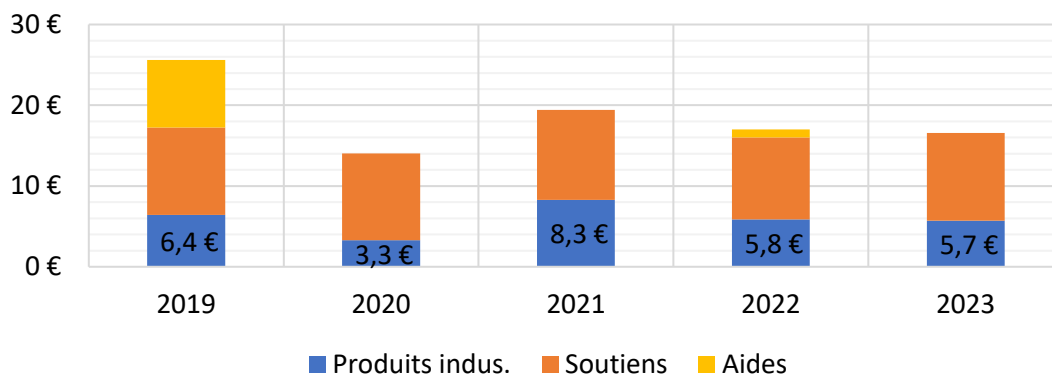
Répartition des charges  
Tous flux - Année 2023



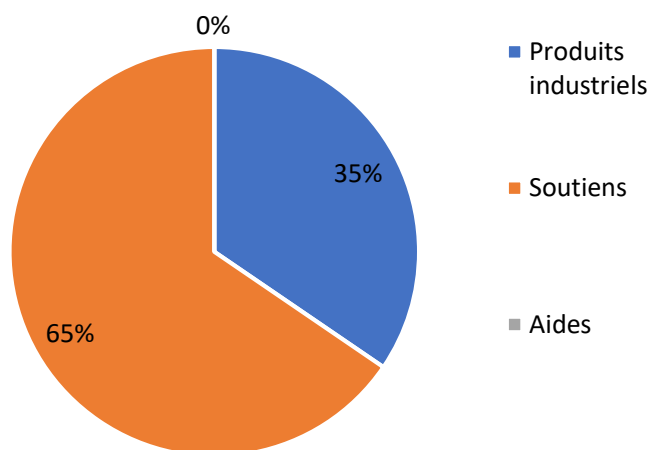


## 1.8.2 La nature des produits (tous flux)

### Répartition des produits



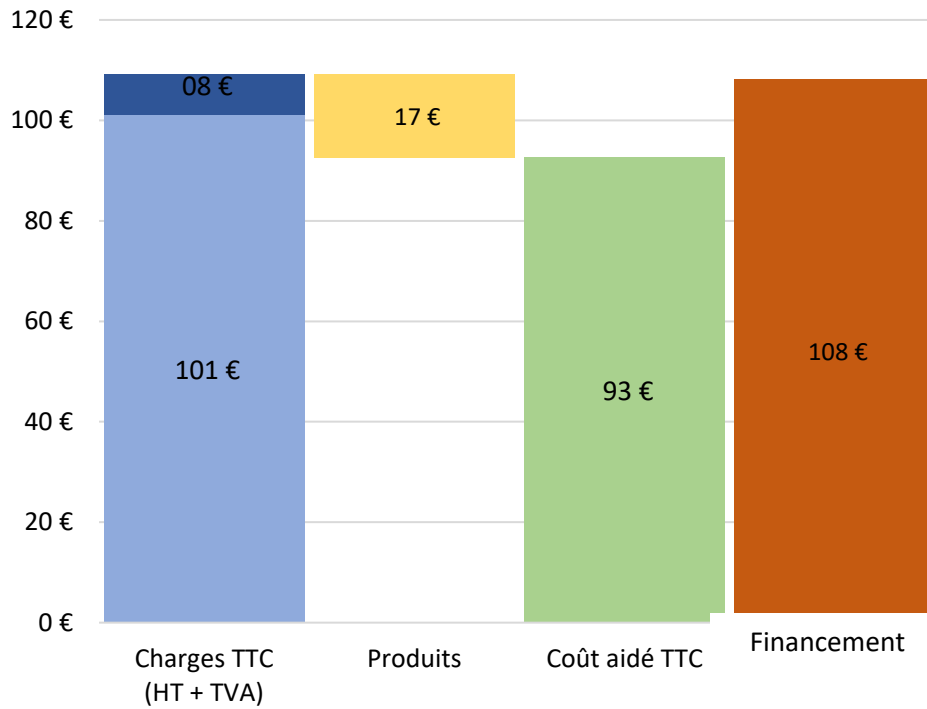
### Répartition des produits Tous flux - Année 2023



### 1.8.3 La répartition des charges, des produits et du financement

En €/hab.

Charges HT	101,2 €			
TVA	8,0 €			
Produits		16,6 €		
Coût aidé TTC			92,7 €	
Financement				108,2 €



## 1.9 Coût des différents flux

### 1.9.1 La part relative des flux dans le coût du service public

Les OMR représentent 49% du coût aidé pour 37% des tonnages.

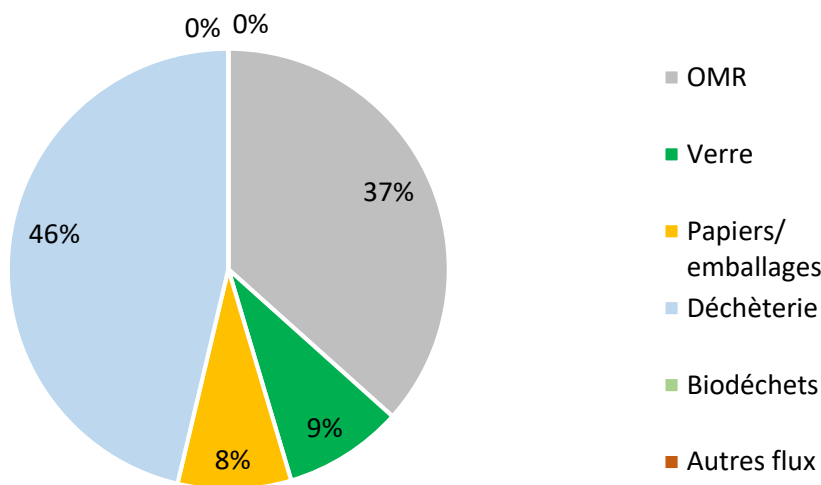
Les déchèteries représentent 34% du coût aidé pour 46% des tonnages.

Le verre représente 3% du coût aidé pour 9% des tonnages.

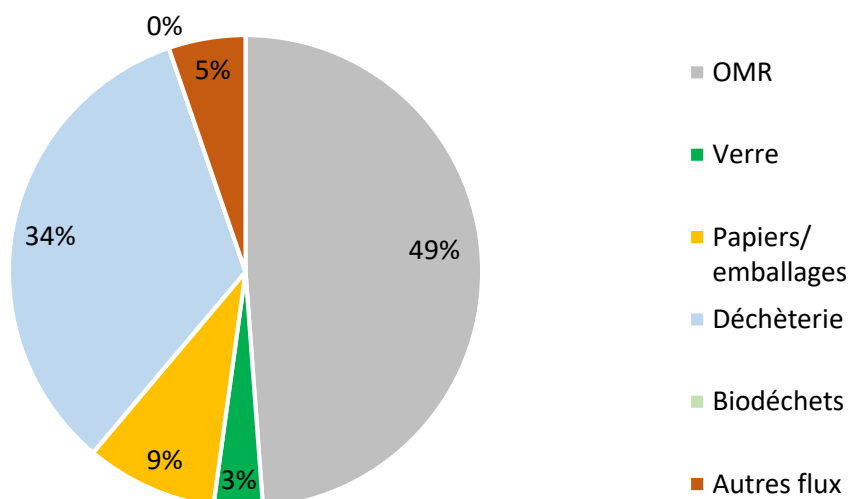
Les papiers emballages représentent 9% du coût aidé pour 8% des tonnages.

Les autres flux sont la gestion du passif.

Répartition du ratio - Année 2023

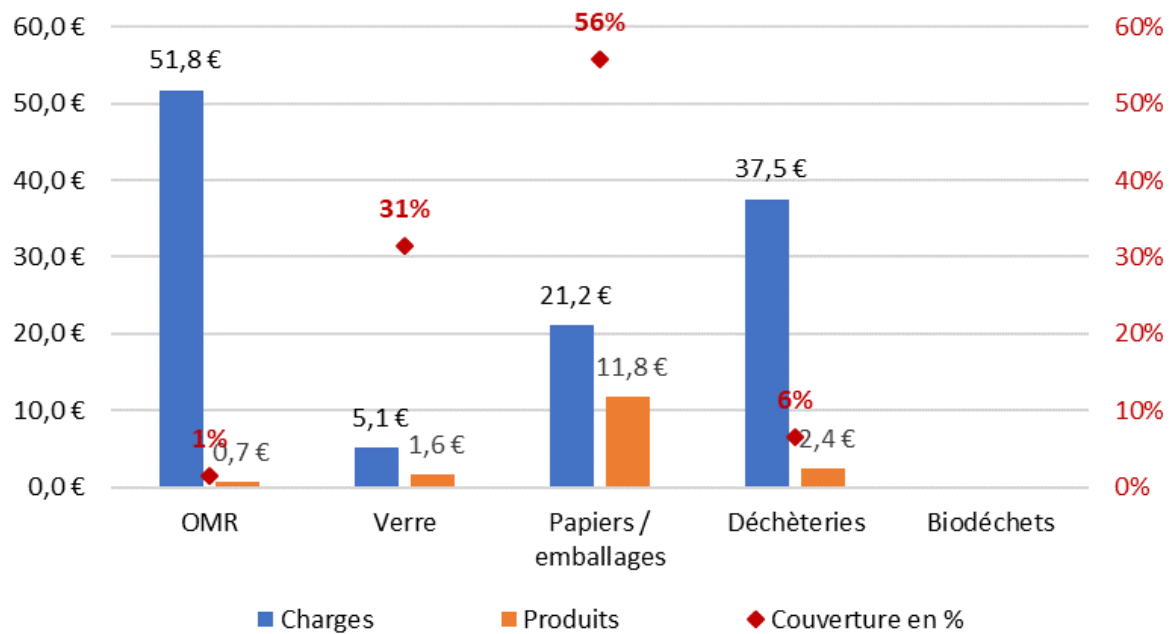


Répartition du coût aidé - Année 2023



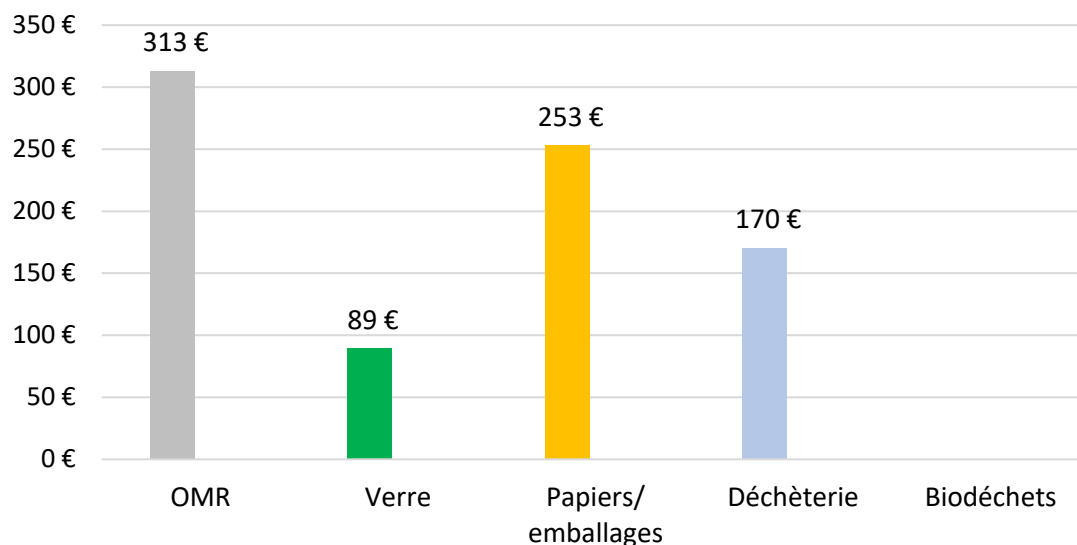
### 1.9.2 La couverture des charges par les produits par flux

	OMR	Verre	Papiers / emballages	Déchèteries	Biodéchets
Charges	51,8 €	5,1 €	21,2 €	37,5 €	
Produits	0,7 €	1,6 €	11,8 €	2,4 €	
Couverture en %	1%	31%	56%	6%	



### 1.9.3 Le coût des différents flux ramenés à la tonne

Comparaison des coûts aidés en €/tonne



## 1.10 Evolution des coûts par flux

Les coûts de gestion globale (par habitant) se situent dans la fourchette du référentiel national pour la même typologie d'habitat (Auvergne Rhône Alpes Mixte rural).

### 1.10.1 Les ordures ménagères

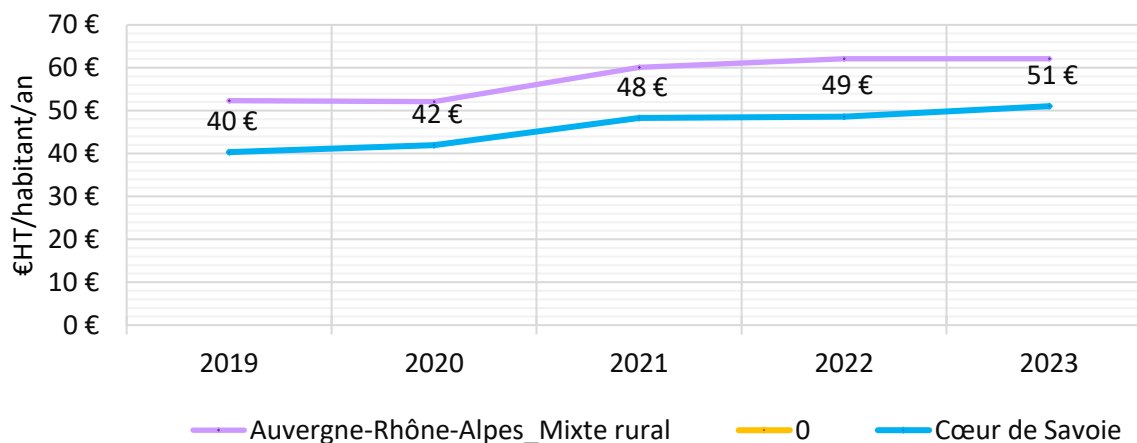
Un prestataire pour la collecte : MINERIS

Une délégation de compétence pour le traitement : SAVOIE DECHETS

#### Coût aidé par tonne

	Cœur de Savoie			Auvergne-Rhône-Alpes Mixte rural		
	Coût aidé €HT/hab.	Évolution n/n-1		Référence €HT/hab.	Écart	
€/hab.		%	€/hab.		%	
2019	40 €	/	/	52 €	-12,0 €	-23%
2020	42 €	1,6 €	4%	52 €	-10,1 €	-19%
2021	48 €	6,3 €	15%	60 €	-11,8 €	-20%
2022	49 €	0,3 €	1%	62 €	-13,5 €	-22%
2023	51 €	2,4 €	5%	62 €	-11,1 €	-18%

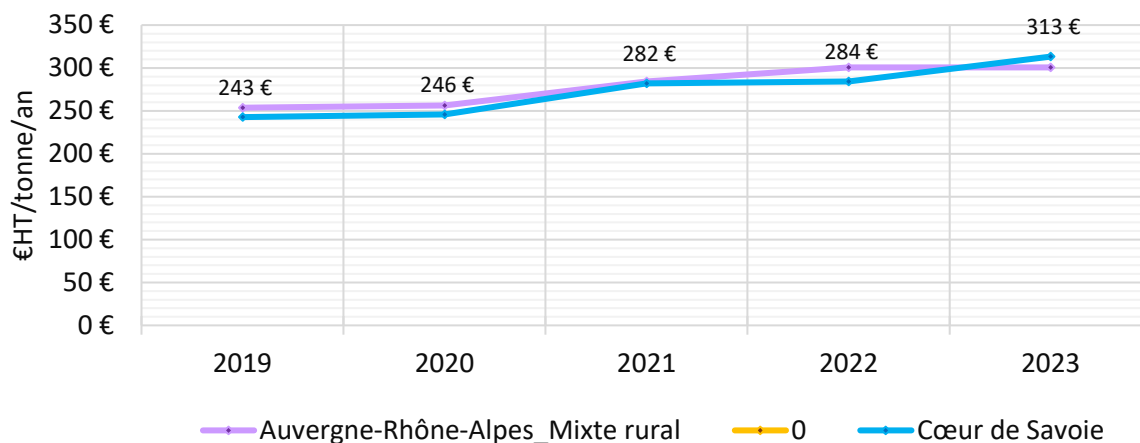
#### Évolution du coût aidé - OMR



#### Coût aidé par habitant

	Cœur de Savoie			Auvergne-Rhône-Alpes_Mixte rural		
	Coût aidé €HT/tonne	Évolution n/n-1		Référence €HT/tonne	Écart	
€/tonne		%	€/tonne		%	
2019	243 €	/	/	254 €	-11 €	-4%
2020	246 €	3 €	1%	256 €	-11 €	-4%
2021	282 €	36 €	15%	284 €	-2 €	-1%
2022	284 €	2 €	1%	301 €	-16 €	-5%
2023	313 €	29 €	10%	301 €	13 €	4%

### Évolution du coût aidé - OMR



#### Analyse

Les coûts des OMR (par tonne) sont supérieurs à la fourchette du référentiel national pour la même typologie d'habitat, car le tonnage est faible.

### 1.10.2 Les recyclables

Un prestataire pour la collecte et le transport des matières : MINERIS

Un prestataire pour le stockage du verre : GUERIN

Une délégation de compétence pour le tri et conditionnement : SAVOIE DECHETS

#### Coût aidé par tonne

	Cœur de Savoie			Auvergne-Rhône-Alpes_Mixte rural		
	Coût aidé €HT/tonne	Évolution n/n-1		Référence €HT/tonne	Écart	
		€/tonne	%		€/tonne	%
2019	<b>17 €</b>	/	/	146 €	-129 €	-88%
2020	<b>146 €</b>	129 €	754%	182 €	-36 €	-20%
2021	<b>36 €</b>	-110 €	-75%	170 €	-134 €	-79%
2022	<b>88 €</b>	52 €	145%	142 €	-54 €	-38%
2023	<b>253 €</b>	165 €	188%	142 €	111 €	79%

#### Coût aidé par habitant

	Cœur de Savoie			Auvergne-Rhône-Alpes_Mixte rural		
	Coût aidé €HT/hab.	Évolution n/n-1		Référence €HT/hab.	Écart	
		€/hab.	%		€/hab.	%
2019	<b>0,7 €</b>	/	/	5,9 €	-5,2 €	-89%
2020	<b>5,6 €</b>	4,9 €	733%	8,9 €	-3,3 €	-38%
2021	<b>1,3 €</b>	-4,3 €	-77%	6,6 €	-5,3 €	-81%
2022	<b>3,0 €</b>	1,8 €	138%	5,4 €	-2,4 €	-44%
2023	<b>9,4 €</b>	6,3 €	208%	5,4 €	4,0 €	74%

#### Analyse

Les coûts des papiers et emballages hors verre (par habitant et par tonne) se situent dans la fourchette du référentiel national pour la même typologie d'habitat.

Les coûts du verre (par habitant et par tonne) sont supérieurs à la fourchette du référentiel national pour la même typologie d'habitat, dû à des charges de précollecte élevées (autant que la collecte), liées au changement des colonnes aériennes sur tout le territoire.



### 1.10.3 Les déchèteries

Un prestataire pour le Haut de quai : SIBUET avec un sous-traitant Tri-vallées

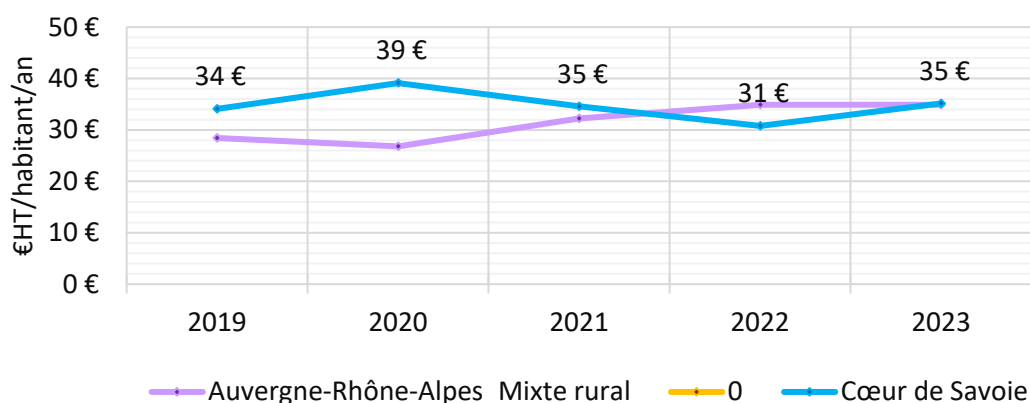
Un prestataire pour le Bas de quai : SIBUET

Un prestataire pour les DDS : TRIALP

#### Coût aidé par tonne

	Cœur de Savoie			Auvergne-Rhône-Alpes_Mixte rural		
	Coût aidé €HT/hab.	Évolution n/n-1		Référence €HT/hab.	Écart	
		€/hab.	%		€/hab.	%
2019	<b>34 €</b>	/	/	28 €	6 €	20%
2020	<b>39 €</b>	5 €	15%	27 €	12 €	46%
2021	<b>35 €</b>	-5 €	-12%	32 €	2 €	7%
2022	<b>31 €</b>	-4 €	-11%	35 €	-4 €	-12%
2023	<b>35 €</b>	4 €	14%	35 €	0 €	1%

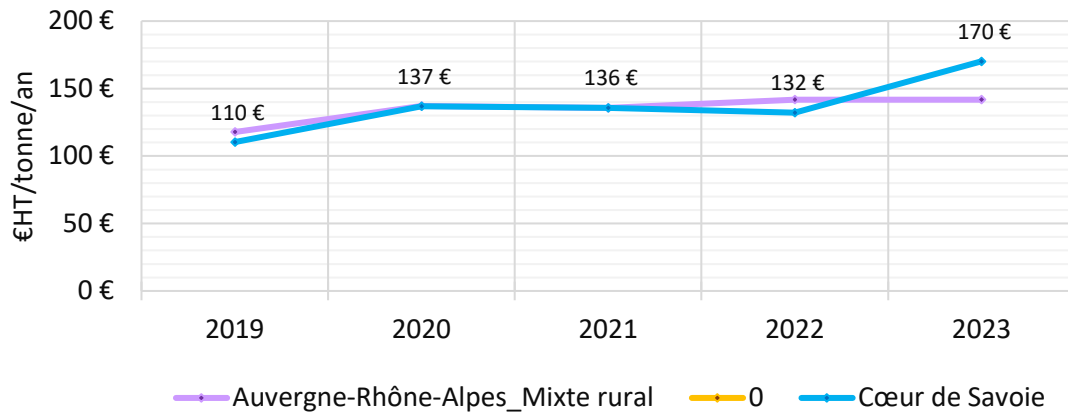
#### Évolution du coût aidé - Déchets en déchèterie



#### Coût aidé par habitant

	Cœur de Savoie			Auvergne-Rhône-Alpes_Mixte rural		
	Coût aidé €HT/tonne	Évolution n/n-1		Référence €HT/tonne	Écart	
		€/tonne	%		€/tonne	%
2019	<b>110 €</b>	/	/	118 €	-7 €	-6%
2020	<b>137 €</b>	27 €	24%	137 €	0 €	0%
2021	<b>136 €</b>	-1 €	-1%	136 €	0 €	0%
2022	<b>132 €</b>	-4 €	-3%	142 €	-10 €	-7%
2023	<b>170 €</b>	38 €	29%	142 €	28 €	20%

## Évolution du coût aidé - Déchets en déchèterie



### Analyse

Les coûts des déchèteries (par habitant et par tonne) sont supérieurs à la fourchette du référentiel national pour la même typologie d'habitat, du fait d'un réseau dense (2 déchèteries pour 12767 hab, moyenne nationale à 1 déchèterie pour 10000 hab) et à des coûts de traitement élevés